



LA REVUE Coteaulacoise

ÉTÉ 2024



- 03 ADMINISTRATION
- 04 VOIRIE ET INGÉNIERIE
- 05 URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- 10 SÉCURITÉ ET INCENDIE
- 11 LOISIRS



CETTE ÉDITION INCLUT VOTRE
CARNET LOISIRS

Mot de la mairesse



Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été est à nos portes, et avec lui, une multitude d'événements et d'activités captivantes vous attendent dans notre belle ville. Découvrez les détails de notre programmation à l'intérieur de cette édition. Bonne lecture.

100^e ANNIVERSAIRE DU PAVILLON WILSON

Nous sommes ravis de célébrer le 100^e anniversaire du Pavillon Wilson lors de la Fête Nationale qui se tiendra le 24 juin au Pavillon et au Parc Wilson. En collaboration avec la Société d'histoire et généalogie de Coteau-du-Lac, nous avons préparé un ensemble d'activités spéciales pour marquer cet événement historique!

PROGRAMMATION ESTIVALE

Nous vous convions chaleureusement à explorer notre programmation estivale, soigneusement élaborée pour plaire à toute la famille. Parmi celle-ci, notons le Festival Nautique, les Mercredis festifs, les Soirées d'été dans mon quartier et bien d'autres. Les soirées musicales à l'Embouchure seront de retour pour une autre année, du 27 juin au 24 août! Que vous veniez à pied, à vélo ou en auto, la terrasse urbaine est l'endroit idéal pour se retrouver entre amis ou en famille.

ENVIRONNEMENT

Je tiens à rappeler que le Service des travaux publics n'accepte plus les débris végétaux. Ce service a été interrompu en raison d'abus et du non-respect des règlements. Cependant, nous avons pris des mesures pour faciliter votre transition vers des pratiques plus durables. Les bacs de compostage ont été agrandis en partie pour accueillir vos déchets végétaux (feuilles et branches). D'autres alternatives vous sont également proposées à l'intérieur de cette revue.

SÉCURITÉ

La sécurité de nos résidents, en particulier celle des enfants et des piétons, est une priorité absolue. Je vous invite donc à rester vigilant et à faire preuve de prudence sur nos routes et de respecter les limites de vitesse dans nos quartiers. Ensemble, nous pouvons contribuer à offrir à notre communauté un espace sécuritaire et agréable pour tous.

ACCÈS AU LAC SAINT-FRANÇOIS

En réponse à vos préoccupations concernant le stationnement restreint à la descente à bateau de la rue Armand, il est maintenant possible d'utiliser l'accès à la descente à bateau de la Ville de Saint-Zotique, disponible du lundi au vendredi. Une puce est requise, moyennant des frais. Vous pouvez vous la procurer à l'hôtel de Ville de Saint-Zotique. Je vous invite à consulter leur site Internet pour plus d'information. Cette option offre une alternative pratique pour accéder au lac Saint-François.

EN TERMINANT

Je saisis cette occasion pour vous souhaiter un été fabuleux, de profiter pleinement de la saison estivale pour découvrir notre ville sous toutes ses facettes.

Andrée Brosseau
Mairesse

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



ALAIN LAPRADE
District 1 (Léon-Giroux)
lapradea@coteau-du-lac.com



FRANÇOIS VALLIÈRES
District 2 (Georges-Jules-Beaudet)
vallieresf@coteau-du-lac.com



ANDRÉ LEGROS
District 3 (Elzéar-Deguire)
legrosa@coteau-du-lac.com



ISABELLE LEMAY
District 4 (Hubert-St-Amour)
lemayi@coteau-du-lac.com



CHRISTINE ARSENAULT
District 5 (Julien-Cuierrier)
arsenaultc@coteau-du-lac.com



PATRICK DELFORGE
District 6 (Édouard-Dumesnil)
delforgep@coteau-du-lac.com

ADMINISTRATION

HORAIRE D'ÉTÉ

Hôtel de ville :

Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30 (ouvert sur l'heure du dîner)
Vendredi : 8 h à midi

Garage municipal :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à midi

Bibliothèque :

Lundi au mercredi : 10 h à 20 h
Jeudi et vendredi : 10 h à 17 h

INFOLETTRE - INSCRIVEZ-VOUS!

L'Infolettre municipale est transmise par courriel à tous les mois dans le but de relayer l'information et l'actualité municipale. Comment s'inscrire? Rendez-vous sur le site web de la Ville au coteau-du-lac.com et entrez votre courriel dans l'encadré qui se trouve sur la page d'accueil.

RECEVEZ NOS MESSAGES D'ALERTES

Souhaitez-vous être informé des avis d'ébullition, des coupures d'eau prévues, des sinistres ou des alertes d'urgence concernant votre lieu de résidence? Inscrivez-vous au système d'urgence automatisé d'alertes. En cas d'avis, vous recevrez un message SMS, un courriel ou un appel vocal (sur téléphone fixe ou mobile) vous informant des conditions. Il s'agit du seul moyen de vous contacter directement.

Avez-vous des proches dans la région? Pensez à les enregistrer également!

Pour vous inscrire : Rendez-vous sur le site web coteau-du-lac.com et cliquez sur l'onglet ALERTES dans le menu principal ou contactez-nous à la réception au **450 763-5822, poste 221**.

PAGE FACEBOOK

Pour rester informé en temps réel de l'actualité de notre ville, rien de plus simple : abonnez-vous à la page Facebook de la Ville de Coteau-du-Lac.

NOUVEAU RÈGLEMENT DE TARIFICATION

Le 14 mai dernier, le conseil municipal a adopté un règlement visant à instaurer une tarification pour l'utilisation d'un bien, d'un service et pour le bénéfice retiré d'une activité de la Ville. Pour consulter le Règlement n° 325, veuillez visiter le site coteau-du-lac.com, dans la section des règlements municipaux.

SITE WEB

Besoin d'informations rapidement? Consultez notre site web! Vous y trouverez une multitude de ressources pour vous aider, notamment nos actualités, des demandes de permis, nos services et biens plus encore! coteau-du-lac.com

APPEL AUX PHOTOS 2024

C'est le moment de l'année où nous invitons tous nos citoyens à explorer notre magnifique territoire et à prendre en photos les merveilles de Coteau-du-Lac pour les partager avec notre communauté! Les clichés pourraient être utilisés dans nos publications imprimées, y compris notre calendrier annuel, ainsi que dans nos outils numériques, pour mettre en valeur notre municipalité. Merci de partager vos souvenirs et votre vision de notre ville avec nous!



Nous vous invitons à envoyer vos photos à l'adresse suivante :

fr.surveymonkey.com/r/coteau-du-lac
ou via ce code QR :



PAIEMENT DES TAXES 2024

Voici un rappel des dates d'échéance pour le paiement des taxes, réglables en 4 versements.

2^e versement : 18 juin 2024

3^e versement : 27 août 2024

4^e versement : 29 octobre 2024

VOIRIE ET INGÉNIERIE

RÉFECTION DES RUES POUR L'ÉTÉ 2024

Nous sommes heureux de vous informer des travaux de réfection des rues prévus pour l'été 2024. Ces travaux visent à améliorer la qualité de nos routes et à assurer la sécurité de tous les usagers.

Voici un aperçu des principaux travaux prévus :

Rue Juillet

Des travaux de resurfaçage de la chaussée seront effectués, accompagnés de l'installation d'une piste piétonne pour assurer la sécurité des piétons.

De plus, des puisards seront ajoutés pour améliorer le drainage des eaux pluviales et une traverse surélevée sera installée en face du parc Gaspard-Dauth.



Chemin de la Rivière Rouge

Des travaux de réfection de la chaussée sont prévus, notamment le repositionnement de certains ponceaux pour améliorer le drainage des eaux pluviales.

Rue Arbour

Des travaux de resurfaçage de la chaussée seront effectués, avec également la reconfiguration de certaines sections de fossés pour une meilleure gestion des eaux pluviales.

Rue Le Boisé

Des travaux de réfection de la chaussée sont prévus, incluant le repositionnement de certains ponceaux pour une meilleure gestion des eaux pluviales.



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

RÉVISION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME.

À la suite de l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 2 février 2023, la Ville de Coteau-du-Lac lance la révision de ses règlements d'urbanisme, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Cette démarche vise à harmoniser nos règlements avec le schéma d'aménagement et de développement révisé 3 (SADR3) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Elle permettra de moderniser nos normes en matière d'environnement et d'urbanisme, dans le but d'améliorer la qualité de vie, de répondre aux enjeux et aux besoins de notre population, tout en intégrant les meilleures pratiques en matière de construction, d'architecture et d'aménagement du territoire.

Les règlements d'urbanisme qui seront révisés incluent notamment le Plan d'urbanisme, le Règlement de zonage, le Règlement de lotissement, le Règlement de construction et plusieurs autres règlements touchant les permis, les usages conditionnels, les dérogations mineures, etc.

Nous sommes conscients que la réglementation d'urbanisme peut sembler restrictive et être perçue négativement. Toutefois, elle est essentielle pour assurer un développement durable de notre territoire, tout en respectant l'environnement. Cette révision vise également à rendre nos règlements plus conviviaux et plus faciles à comprendre.

Une consultation publique importante sera organisée à l'automne 2024 pour présenter les nouveaux règlements d'urbanisme à la population.

LE SERVICE D'URBANISME EN QUELQUES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2023

11 SÉANCES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

4 SÉANCES DE TRAVAIL SUR LA REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

50 DEMANDES EN URBANISME (PIIA ET/OU DÉROGATIONS MINEURES)

94 LETTRES D'AVIS POUR NON-RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

1 SÉANCE DU COMITÉ DE DÉMOLITION

484 PERMIS ET/OU CERTIFICATS DÉLIVRÉS

12 CONSTATS D'INFRACTION À LA RÉGLEMENTATION

ENTRETIENEZ VOS ARBRES POUR ÉVITER LES NUISANCES PUBLIQUES



Il est essentiel d'entretenir vos arbres et arbustes pour éviter qu'ils n'empiètent sur la voie publique (route et trottoir). Si nécessaire, la Ville interviendra pour garantir la sécurité et le bon déroulement des activités publiques, mais il est préférable de prendre soin de ces espaces verts vous-mêmes pour prévenir tout désagrément.

UN PREMIER 50 000 \$ POUR LA PLANTATION DE NOUVEAUX ARBRES



Vous avez peut-être remarqué que plusieurs arbres ont dû être abattus sur notre territoire en raison de la menace de l'agrile du frêne. Cependant, nous sommes heureux de vous annoncer qu'un premier montant de 50 000 \$ a été alloué pour le reboisement.

C'est le début d'un projet plus vaste car d'autres fonds seront attribués dans l'avenir pour continuer à verdir notre communauté. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien dans cette démarche importante pour préserver notre environnement.

ENSEMBLE CONTRE LE VANDALISME

Saviez-vous que chaque acte de vandalisme entraîne des coûts de réparation, qui sont ultimement supportés par les contribuables? Il est essentiel de prendre conscience des conséquences de cet acte. Protégeons notre environnement et nos infrastructures en signalant tout acte de vandalisme. Ensemble, préservons la beauté de notre communauté.

NE SOYEZ PAS BÊTE, FAITES PREUVE DE CIVISME

Lors de vos promenades avec votre fidèle compagnon à quatre pattes, vous devez non seulement le maintenir en laisse, mais également ramasser ses déjections ainsi que le sac qui les contient par respect et courtoisie envers les autres citoyens. Cela contribue à maintenir notre environnement propre et agréable pour tous.

LICENCE POUR CHIEN

Enregistrez votre toutou sur la nouvelle plate-forme de la SPCA Ouest! Vous avez un compagnon canin à la maison? Cette annonce est pour vous! La SPCA Ouest est heureuse de vous présenter sa nouvelle plate-forme de licence pour chiens et nous vous invitons à la découvrir. Conformément au Règlement n° 345 sur le contrôle des animaux, il est impératif d'enregistrer votre compagnon canin et de régler les frais d'enregistrement annuels. Les contrevenants s'exposent à des amendes allant de 200 \$ à 1 000 \$ pour une première infraction. Cette plate-forme nouvelle génération est à la fois simple, conviviale et pensée pour répondre à tous les besoins de votre précieux compagnon à quatre pattes. pattes.emili.pet



TRAVAUX OU PROJET POUR VOTRE PROPRIÉTÉ

Le beau temps arrive à grands pas! Si vous prévoyez effectuer des travaux sur votre propriété, certains pourraient nécessiter un permis ou un certificat d'autorisation.

Vous trouverez plusieurs formulaires disponibles à la réception de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville : coteau-du-lac.com/permis-et-certificats-2

Il est essentiel de remplir correctement vos formulaires et de fournir les documents requis pour que nous puissions traiter votre demande rapidement. Notre objectif est de vous permettre d'exécuter vos travaux sans délai.

Le Service de l'urbanisme et environnement est là pour vous aider et vous guider dans vos projets. N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous :

- Caroline Dinardo, Directrice du service de l'urbanisme et environnement, urbanisme@coteau-du-lac.com, poste 240.

- Julien Mainville, Technicien à l'émission des permis et inspections, permis@coteau-du-lac.com, poste 234.
- Guillaume Loiseau, Inspecteur municipal, inspection@coteau-du-lac.com, poste 236.



DEVOIR DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT



En tant que propriétaire ou occupant d'un immeuble à Coteau-du-Lac, il est de votre responsabilité, selon le Règlement URB-303 sur les permis et certificats, de permettre à l'autorité compétente de visiter ou vérifier votre propriété à toute heure raisonnable.

Les membres de notre équipe responsables de l'urbanisme et environnement ont le droit de visiter et d'inspecter votre propriété, intérieur et extérieur, pour vérifier le respect des règlements d'urbanisme et municipaux. Les visites extérieures peuvent être effectuées entre 7 h et 19 h sans rendez-vous, tandis que pour les travaux intérieurs, un rendez-vous sera fixé avec le demandeur du permis. Notez qu'il y a généralement plus d'inspections à l'automne et au printemps pour le suivi des permis et des certificats.

NUISANCES

Avec l'arrivée des beaux jours, nous tenons à remercier chaleureusement les propriétaires qui, chaque année, consacrent du temps à l'entretien de leur terrain. Selon le Règlement 342, article 6, il est important de veiller à ce que le gazon (herbe et autres) ne dépasse pas 24 cm de hauteur. Pour garantir une cohabitation harmonieuse avec vos voisins, il est essentiel d'éviter certaines nuisances, notamment :

- le bruit entre 23 h et 7 h ;
- les travaux entre 21 h et 7 h en semaine et entre 18 h et 9 h le week-end ;
- les nuisances causées par les animaux domestiques ;
- l'entreposage de matières nuisibles ;
- l'utilisation d'un foyer extérieur sans pare-étincelle (fumée) ;
- un terrain mal entretenu ou envahi par la végétation.

LES DÉBRIS VÉGÉTAUX NE SONT PLUS ACCEPTÉS AUX TRAVAUX PUBLICS

Nous tenons à vous informer que le Service des travaux publics ne collecte plus les débris de végétation en raison d'abus et du non-respect des règlements. Cependant, nous avons pris des mesures pour faciliter votre transition vers des pratiques plus durables. Les bacs de compostage ont été agrandis en partie pour accueillir vos déchets végétaux. De plus, vous pouvez adopter l'herbicyclage en laissant les rognures de pelouse sur le gazon après la tonte, au lieu de les ramasser.

Vous pouvez également pratiquer le feuillicyclage en déchiquetant les feuilles à l'aide d'une lame déchiqueteuse, puis en laissant les résidus sur le terrain. Cela nourrit votre gazon et réduit les déchets! La Ville a d'ailleurs une politique de remboursement du coût d'acquisition d'une lame déchiqueteuse, jusqu'à concurrence de 20 \$. Vous pouvez consulter la politique sur notre site web, dans la section environnement.

UNE NOUVELLE COLLECTE DE FEUILLES AJOUTÉE À L'AUTOMNE

Vous avez exprimé votre souhait d'ajouter une collecte de feuilles et nous vous avons entendu!

Alors qu'à cette période de l'année, de nombreux habitants préparent leur terrain pour l'hiver, la Ville annonce la mise en place d'une toute nouvelle collecte de feuilles à la mi-octobre.

Cette initiative vise à faciliter le nettoyage automnal tout en contribuant à maintenir nos quartiers propres et accueillants.



VAUDREUIL-DORION

MAR - DIM : 8 H - 17 H

LOCALISATION
2800, rue Henry-Ford
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 0V8

SAINT-ZOTIQUE

MAR - VEN : 8 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

LOCALISATION
2050, rue Principale
Saint-Zotique (Québec) J0P 1Z0

RIGAUD

LUN, JEU, VEN : 12 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

LOCALISATION
32, rue de la Coopérative
Rigaud (Québec) J0P 1P0

PINCOURT

VEN : 8 H - 16 H
SAM : 9 H - 16 H

LOCALISATION
750, boulevard Olympique
Pincourt (Québec) J7W 7C8

Retour à
l'horaire
d'été le
1^{er} avril



i Info-Écocentre
450 455-5434



www.tricycle-mrcvs.ca

MRC
VAUDREUIL
SOULANGES

Fièrement **VAUDREUIL
SOULANGES**

MATIÈRES ACCEPTÉES ET REFUSÉES DANS LE BAC À COMPOST

À Coteau-du-Lac, nous sommes fiers d'offrir à nos citoyens la possibilité de contribuer à la préservation de notre planète grâce au compostage. Dernièrement, nous avons agrandi nos bacs pour accueillir encore plus de déchets organiques.

Voici un rappel des matières acceptées et refusées!

Cette liste est également disponible sur notre site web coteau-du-lac.com.

Nous vous rappelons que la collecte a lieu tous les mercredis.

Merci à tous les citoyens qui participent à cette collecte et qui contribuent ainsi à préserver notre environnement pour les générations futures.



Donnez une 2^e vie
à vos aliments.



Matières acceptées dans votre bac brun

Résidus alimentaires



Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre



Fruits ou légumes cuisinés ou non



Viandes, os, poissons, fruits de mer et coquilles d'œufs



Marc de café et filtres, sachets de thé



Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix, écales



Nourriture pour animaux domestiques

Résidus verts (résidus de jardin)



Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées, fleurs, petites branches, plantes d'intérieur et restants d'empotage



Autres matières organiques

- ✓ Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbée par les autres résidus
- ✓ Matières grasses (huile végétale, mayonnaise, sauce à salade, etc.)
- ✓ Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- ✓ Fibres sanitaires : serviettes de table, papiers essuie-tout*, papiers mouchoirs

- ✓ Papiers et cartons souillés d'aliments : assiettes de carton, boîtes de pizza, sachets en papier et autres, sans broche de métal, sans plastique, non cirés
- ✓ Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur
- ✓ Cendres froides (refroidies au moins 7 jours)
- ✓ Déjections et litières d'animaux (même agglomérante)

*Papiers essuie-tout et autres fibres sanitaires n'ayant pas été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)

**VERRE : À ÉVITER ABSOLUMENT. Bien qu'il semble évident que le verre ne va pas dans le bac brun, le verre s'avère être le contaminant le plus problématique dans les centres de compostage puisqu'il est impossible d'en retirer les petits fragments du compost mature.

Matières refusées dans votre bac brun

Matières indésirables refusées

- ⊘ Sacs de plastique (réguliers, biodégradables, compostables ou oxodégradables)
- ⊘ Vaisselle compostable
- ⊘ Animaux morts ou parties d'animaux morts (ex: têtes et pattes de chevreuil)
- ⊘ Couches, serviettes sanitaires et tampons
- ⊘ Roche, gravier
- ⊘ Bouchons de liège

Résidus non compostables ou contaminés

- ⊘ Conteneurs et emballages de carton ciré ou de matériaux composites (multicouches avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur, ex: Tetra Pak*)
- ⊘ Soie dentaire, cure-oreilles, tampons démaquillants, lingettes humides
- ⊘ Chandelles
- ⊘ Sacs d'aspirateur et leurs contenus
- ⊘ Médicaments et déchets biomédicaux
- ⊘ Résidus de construction, rénovation et démolition
- ⊘ Matières recyclables : plastiques, verre**, métaux, textiles, fibres (sauf papier et carton pour emballer les résidus alimentaires)
- ⊘ Tout objet électronique, même très petit
- ⊘ Résidus domestiques dangereux : huiles, peintures, pesticides, essence, piles, bois traité, peint ou teint
- ⊘ Fibres sanitaires (papier essuie-tout, etc.) ayant été en contact avec des produits chimiques (produits de nettoyage, huile à moteur, peinture, etc.)
- ⊘ Feuilles de sèche-linge



Du bac à la terre
Collecte des matières organiques

CAMPAGNE RÉGIONALE DE SENSIBILISATION À L'EAU POTABLE

Le mois de juin est le Mois de l'eau! L'eau est une ressource vitale qui doit être protégée et utilisée pour les bonnes raisons. Tout au long du mois, des publications portant sur des données sur l'eau ainsi

que des trucs et astuces pour l'économiser seront partagées sur nos réseaux sociaux. L'apport de toutes et tous est essentiel pour assurer une distribution optimale de l'or bleu!

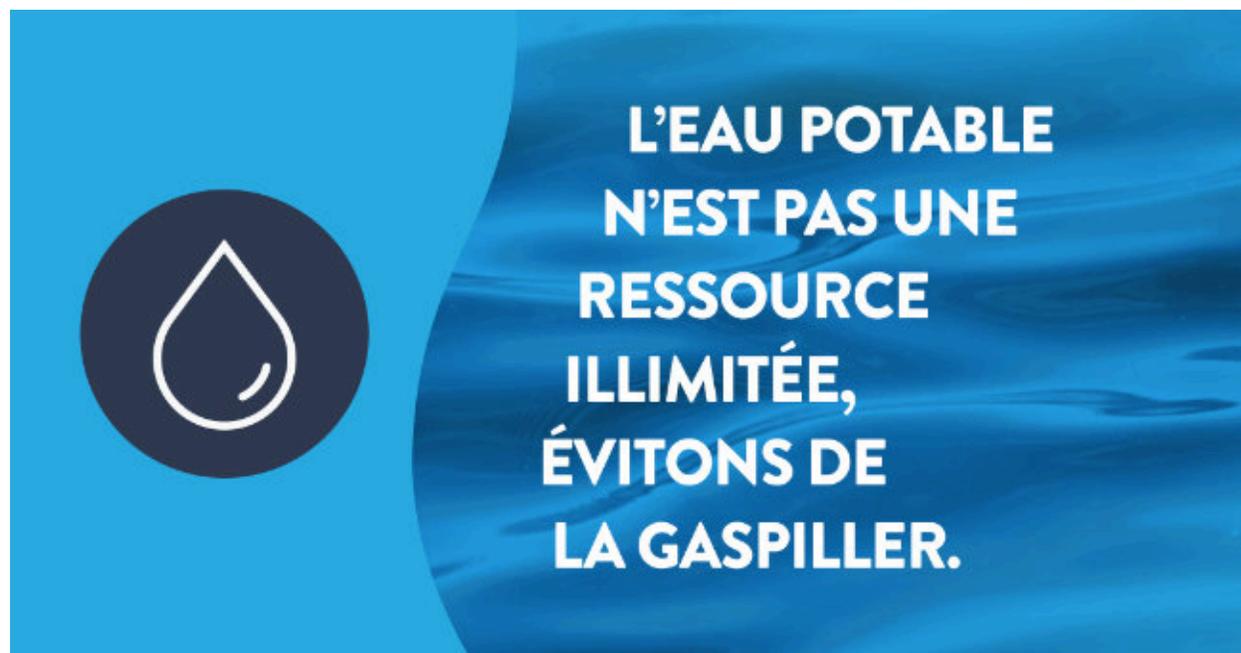
RÉGLEMENTATION SUR L'ARROSAGE

L'usage de l'eau provenant du réseau municipal pour arroser les pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres plantes, à l'aide de dispositifs d'aspergeurs mobiles ou de tuyaux poreux, est autorisé uniquement entre 20 h et 23 h, en fonction du calendrier et de l'adresse de votre domicile.

Pour les maisons ayant un numéro impair : les jours impairs du calendrier. Pour les maisons ayant un numéro pair : les jours pairs du calendrier.

L'utilisation des systèmes d'arrosage automatique est uniquement permise de 3 h à 6 h les dimanches, mardis et jeudis.

Des exceptions peuvent être envisagées. Par exemple, un propriétaire désirant semer une nouvelle pelouse peut, après avoir obtenu un permis délivré par l'inspecteur municipal, arroser aux heures mentionnées pendant quinze (15) jours consécutifs après le début des travaux de semis ou de pose de tourbe. Le coût du permis est de 25 \$.



SÉCURITÉ ET INCENDIE

INTERDICTION DE FEUX À DÉCOUVERT

Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de faire des feux à découvert sur tout le territoire de Coteau-du-Lac. Vous devez utiliser un petit foyer en matériaux incombustibles avec un pare-étincelles (avec un volume maximal d'un (1) mètre cube) et conçu pour contenir les étincelles et les tisons.

Malgré toutes les précautions, il est possible que les pompiers vous demandent d'éteindre le feu pour préserver la qualité de vie de tous, en vertu de l'article 28 du Règlement municipal n° RMH 450-2019.

Les brûlages de grande envergure sont autorisés avec un permis conforme au Règlement 280 de la

Ville, généralement délivré pour des situations exceptionnelles en milieu rural ou agricole.

L'utilisation de matières pyrotechniques telles que les feux d'artifice et les pétards est strictement interdite sur l'ensemble du territoire municipal sans l'obtention préalable d'un permis. Chaque demande est examinée individuellement. Il est crucial de noter que cette activité nécessite une préparation minutieuse et surtout, d'avertir les voisins à l'avance.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le règlement disponible sur notre site web.

SÉCURITÉ SUR L'EAU

Cet été, soyons vigilants sur les plans d'eau !

Alors que les températures grimpent, de nombreux d'entre nous cherchons à profiter des plaisirs de la baignade et des sports nautiques. Mais rappelons-nous que la sécurité doit toujours être notre priorité absolue :

- soyez attentifs aux conditions météorologiques et aux avertissements locaux avant de vous aventurer sur l'eau ;
- assurez-vous que tous les membres de votre famille sont équipés de gilets de sauvetage ;
- respectez les règles de navigation et les limitations de vitesse pour éviter les accidents ;
- en cas d'urgence, composez immédiatement le numéro des services de secours ;
- ensemble, adoptons des pratiques sécuritaires pour profiter pleinement des joies de l'été en toute tranquillité.



*Du plaisir
sous le soleil!*



coteau-du-lac.com

L'Embouchure

4^E ÉDITION

OASIS FESTIF
2024



DU 29 JUIN AU 27 AOÛT

**DU JEUDI AU SAMEDI
PARC THOMAS-MONRO ET LOUIS
STANISLAS-PARISEAU**

LEMOUCHURE.CA



Coteau-du-Lac  Les Coteaux

20 ET 21 JUILLET 2024

20 JUILLET DE 10 H À 21 H

21 JUILLET DE 10 H À 17 H

Explorations et découvertes gratuites

- Expériences nautiques
- Animations familiales
- Zone des Moussaillons
- Bar et offre alimentaire sur place (\$)

**Assistez
à une soirée
musicale gratuite
le 20 juillet !**

PROGRAMMATION COMPLÈTE
coteau-du-lac.com/festival-nautique



RETROUVONS-NOUS À LA BELLE ÉTOILE



FETENATIONALE.QUEBEC

Présentateur officiel



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois



En partenariat avec :



Fête Nationale à Coteau-du-Lac

Lundi 24 juin 2024

PROGRAMMATION

Parc Wilson, 4B, rue Principale : 10 h à 16 h

10 h à 16 h Exposition de la Société d'histoire et de généalogie sur les 100 ans du Pavillon Wilson et du parc Wilson (salle intérieure)
Exposition de voitures anciennes du Québec
Jeux gonflables et animations familiales
Maïs soufflé, barbe à papa, bonbons et autres surprises (\$)

11 h 45 Prestation musicale de l'Harmonie Rythmica

12 h Célébration patriotique, cérémonie de lever du drapeau et commémoration du 100^e anniversaire du Pavillon et du Parc Wilson dans la salle intérieure du Pavillon Wilson, en présence du comédien Jean-Marc Lavigne et des représentants de la Société d'histoire et de généalogie de Coteau-du-Lac

14 h Musique folklorique avec l'AQLF du Sud-Ouest

Parc Yvon-Geoffrion : 18 h à 23 h

18 h Animation, jeux, musique folklorique avec l'AQLF du Sud-Ouest, maïs soufflé, bonbons et boissons avec Queen Pop (\$), partie officielle de l'Association de Baseball Soulanges et inauguration de la cage de frappeurs

19 h 30 Mot de bienvenue, discours patriotique et levée du drapeau

20 h Formation musicale Amplitude

20 h 45 Musique folklorique avec l'AQLF du Sud-Ouest

21 h 15 Formation musicale Amplitude et feu de joie

22 h Feux d'artifice BEM

22 h 15 Formation musicale Amplitude

23 h Fin des activités

Informations : 450 763-5822, poste 222 ou loisirs@coteau-du-lac.com

En cas de pluie certaines activités se dérouleront au centre communautaire Wilson et au Pavillon Wilson. Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

LE PAVILLON WILSON A 100 ANS



En l'an 2024, nous nous réunissons pour célébrer un siècle d'histoire emblématique du Pavillon Wilson, un lieu chargé de mémoire et de générosité.

Les mots de Hector Besner, immortalisés dans le Tome 3 de l'Histoire de Coteau-du-Lac « *Les Travaux et les Jours* », nous rappellent l'esprit visionnaire du sénateur Lawrence A. Wilson. En effet, en 1924, son acte de philanthropie a donné naissance au Parc Wilson et à son Pavillon, offrant ainsi à la communauté un espace dédié à la récréation et aux rencontres, conforme à sa volonté de promouvoir l'harmonie et l'attachement à la terre natale.

Aujourd'hui, après un siècle d'évolution, le Pavillon Wilson demeure un symbole de rassemblement, d'expression artistique et de fierté communautaire. Au fil des ans, il a été le témoin de nombreuses célébrations, danses, expositions et rencontres, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses murs. Ainsi, il incarne pleinement l'esprit de son bienfaiteur, M. Lawrence A. Wilson, et témoigne de l'attachement indéfectible de la communauté de Coteau-du-Lac à ses racines et à son histoire.

En cette année marquant le centenaire du Pavillon Wilson, rendons hommage à son legs exceptionnel et à l'héritage de générosité et d'harmonie qu'il incarne.



LUNDI
1^{ER} JUILLET
2024

Fête du Canada

CÉLÉBRONS ENSEMBLE À COTEAU-DU-LAC!

Lieu historique national de Coteau-du-Lac - 308A, chemin du Fleuve

PROGRAMMATION

10 h à 17 h

Activités familiales gratuites et visites guidées du lieu historique

12 h à 17 h

Sous le chapiteau : musique et danse avec l'AQLF Sud-Ouest

Kiosque de grignotines, de rafraîchissements et de bières (\$)

13 h à 17 h

Animations, rallyes, jeux pour toute la famille en compagnie des mascottes : Laurence, Wilson et Parka de Parcs Canada

15 h à 16 h

Mot de bienvenue, discours des dignitaires et gâteau du 157^e anniversaire du Canada

17 h

Fin des activités

INFORMATIONS : 450 763-5631



Lieu historique national de
Coteau-du-Lac



Du 18 au 21 juillet 2024

RODEO PONT-CHATEAU

26, rue Pont-Château à Coteau-du-Lac



LA VILLE DE COTEAU-DU-LAC EST HEUREUSE D'ACCUEILLIR POUR LA PREMIÈRE FOIS LE RODÉO PONT-CHÂTEAU SUR SON TERRITOIRE!

Venez vivre l'ambiance country lors de deux soirées de rodéos professionnels endiablés au site d'Agroparc Pont-Château à Coteau-du-Lac! Sous le chapiteau, un DJ et deux groupes différents vous feront vibrer, accompagnés de chansonniers. Défiiez-vous entre amis avec un tour de taureau mécanique! Des camions de restauration de rue seront présents, ainsi que des artisans et des exposants pour vous offrir une variété de choix culinaires et de produits.

Réservez vos billets dès maintenant sur :

events.frontdoor.plus/event/509

Pour informations :

location@agroparcpontchateau.com - **450 807-8301**

*Veuillez noter que les nourritures et les boissons extérieures ne sont pas autorisées sur le site du festival.

coteau-du-lac.com



Soirées d'été dans mon quartier!

PARC LAPRADE

40, rue Venise

10 JUILLET 2024 - 18 H 30 À 20 H 30

Joignez-vous à nous en famille pour profiter des ateliers de percussions et des kiosques d'animation tout en savourant de délicieuses collations! Vous ne voudrez pas manquer la présence d'Animation Pogo pour encore plus de divertissement!

PARC POINTE-AU-DIABLE

54, rue de Beaujeu

7 AOÛT 2024 - 18 H 30 À 20 H 30

Plongez dans une soirée musicale captivante! Venez vous amuser avec nous dans nos aires de jeux tout en découvrant les bases pour être DJ, où vous pourrez créer votre propre musique grâce à un logiciel spécialisé. Du maïs soufflé et des boissons fraîches seront disponibles pour agrémenter votre soirée.

PARC ISABELLE

46, rue Antoine-Filion

21 AOÛT 2024 - 18 H À 20 H

Découvrez l'univers enchanté du théâtre lors d'une soirée spéciale pour toute la famille. Plongez dans une expérience théâtrale où le rire, l'émotion et les surprises se mêlent sur scène.

18 h à 18 h 30 : ritournelle, imagine
(clientèle : 0-5 ans)

19 h 15 à 20 h : le labo du prof Ding
(5 ans et plus)

La programmation peut être modifiée sans notification préalable.

PISCINE MUNICIPALE

SOURCE DE FRAÎCHEUR – ACTIVITÉS AQUATIQUES

La piscine municipale Coteau-du-Lac/Les Coteaux, 51, chemin du Fleuve • 450 267-1576

HORAIRE
TOUS LES JOURS
21 JUN AU 18 AOÛT
13 H À 19 H 30
SAMEDI ET DIMANCHE
24 ET 25 AOÛT
31 AOÛT ET
1^{ER} SEPTEMBRE

Fermeture temporaire lors d'orages.

Utilisation de la piscine pour les camps de jour, du lundi au vendredi, de 13 h à 15 h 30 et pour les cours de natation et d'aquaforme.

Pendant ces heures, la piscine est ouverte aux citoyens.

COURS DE NATATION ET D'AQUAFORME

L'inscription aux cours a débuté le 6 mai. Afin de vérifier s'il reste des places dans les différents cours offerts, vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante : mon.accescite.net/71033/fr-ca

TARIFS QUOTIDIENS		PASSES SAISONNIÈRES	
Résident - Coteau-du-Lac	GRATUIT	Résident - Coteau-du-Lac	GRATUIT
Résident - Les Coteaux	GRATUIT	Résident - Les Coteaux	GRATUIT
Non-résident. Bambin 0 à 5 ans	3 \$	Non-résident. Bambin 0 à 5 ans	30 \$
Non-résident. 6 à 17 ans	5 \$	Non-résident. 6 à 17 ans	50 \$
Non-résident. 18 à 59 ans	7 \$	Non-résident. 18 à 59 ans	70 \$
Non-résident. 60 ans et plus	5 \$	Non-résident. 60 ans et plus	50 \$
Non-résident. Famille (à la même adresse)	20 \$	Non-résident. Famille (à la même adresse)	95 \$

RÉSIDENT : Preuve de résidence demandée.

TARIFS NON-RÉSIDENT : l'achat des passes saisonnières se fait directement à la piscine. Tous les paiements doivent s'effectuer en argent comptant.

Un enfant âgé de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte.

* La piscine ferme lorsque la température extérieure est inférieure à 20 degrés °C.

Active Ton été!

DÉFI TRI-O-LACS

Dimanche 4 août

Préparez-vous pour le Défi Tri-O-Lacs à Coteau-du-Lac, le dimanche 4 août! C'est un événement sportif inclusif, rassembleur et amusant pour toute la famille. Avec plusieurs catégories de participation adaptées à tous les âges et niveaux, notamment le triathlon et la course à pied de 1 et 5 km.

Parcours disponibles :

- Saint-Dominique sud, entre la 338 et le chemin du Fleuve
- Chemin du Fleuve, direction ouest, entre Saint-Dominique et Saint-Emmanuel
- Chemin Saint-Emmanuel, entre chemin du Fleuve et la 338
- Piste cyclable complète, entre Saint-Emmanuel et Saint-Dominique

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : triolacs.com/defitriolacs2024.

Préparez-vous pour une journée d'action et de plaisir!

Défi
TriOLacs



CHAMPIONNAT CANADIEN DE BMX

Plongez dans l'action avec le Championnat canadien de BMX organisé par le Club de BMX Vaudreuil-Soulanges du 5 au 7 juillet 2024!

Ne manquez pas cette occasion de voir les meilleurs coureurs du pays s'affronter sur la piste. Pour connaître les horaires des courses, consultez leur site web : bmxvs.ca.



ACTIVITÉ GRATUITE AVEC LES TOASTERS

Parc Paul-Stevens

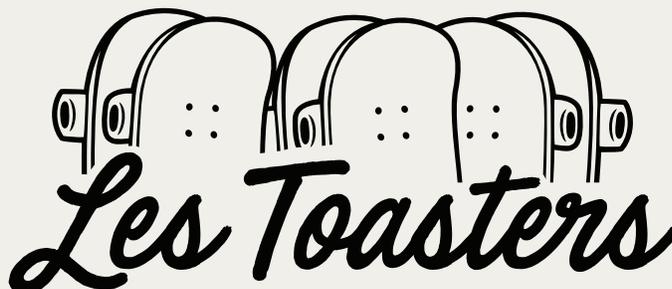
3 juillet - 17 h à 19 h

15 juin, 13 juillet et 10 août - 9 h à 11 h

Participez à cette activité de planche à roulettes entre amis, entièrement gratuite, pour découvrir les joies de ce sport! L'équipe des Toasters sera là pour vous enseigner les bases du sport.

Équipement requis: casque et planche à roulettes (quelques planches seront disponibles à l'emprunt sur place). Pour tous les âges et niveaux d'expérience!

Ne manquez pas cette occasion de découvrir le plaisir de la planche à roulettes avec Les Toasters au Skatepark!



SKATEPARK

Parc Paul-Stevens - 4, chemin Saint-Emmanuel

L'an dernier, le skatepark s'est refait une beauté et c'est maintenant le moment de venir profiter des nouvelles installations! Que vous soyez jeune ou moins jeune, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux. Venez perfectionner vos compétences en skate et passer du bon temps entre amis!

Assurez-vous de suivre les consignes suivantes:

- les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte ;
- le port du casque est obligatoire et les équipements de protection sont fortement recommandés ;
- les vélos, planches et trottinettes électriques, motos et engins télécommandés ne sont pas autorisés ;
- il est interdit de consommer de la nourriture et des boissons, d'amener des spectateurs ou des chiens sur l'aire de roulement.

Nous remercions chaleureusement les jeunes skateurs qui ont participé à nos discussions il y a quelques mois, ainsi que Pascal de Les Toasters - École de planche à roulettes, pour leur précieuse contribution à cette réalisation.

Rappelons que ces améliorations ont été rendues possibles grâce à une subvention généreuse de 95 000 \$ du Gouvernement du Québec.

Venez profiter du skatepark au parc Paul-Stevens!

En partenariat avec :



ACTIVITÉS		HORAIRES	LIEU ET INSCRIPTION	COÛT
PICKLEBALL Une occasion de découvrir ce sport populaire en famille, entre amis ou avec vos enfants de tous âges. Équipement requis : <ul style="list-style-type: none"> • Raquette • Balles 	Parent - enfant	Lundi à partir de mai 18 h à 20 h	Terrains de pickleball Parc Paul-Stevens	Gratuit
	Tous	Lundi à partir de mai 18 h à 20 h	Pacôme Allain pacome.allain@gmail.com	
	18 ans et plus	Mardi, jeudi et dimanche 13 h à 16 h : Début mai au 23 juin 9 h à 12 h : À partir du 24 juin	Terrains de pickleball Parc Paul-Stevens pickleballcdl@gmail.com	
LIGUE ÉCHELLE DE TENNIS DE COTEAU-DU-LAC Ligue amicale de tennis de tous les calibres : débutant à expert. Planifiez vous-mêmes vos parties avec des adversaires assignés. Selon votre pointage, montez ou descendez d'un niveau. Parfait si vous recherchez des partenaires de votre calibre. Équipement requis : raquette et balles	Tennis simple	Terrain # 4 Mardi, mercredi et jeudi 17 h à 21 h Samedi et dimanche 9 h à 12 h	Terrains de tennis extérieurs Parc Paul-Stevens	Gratuit
	Tennis ligue de double	Terrain # 3 Mercredi 19 h à 21 h de mai à septembre	Bona Pek 514 424-5184 tenniscoteau@gmail.com	
Basketball extérieur <ul style="list-style-type: none"> • 6 à 8 ans • 9 à 11 ans • 12 à 15 ans La famille proche est la bienvenue à regarder les cours et les parties.	Le cours vise à développer des connaissances et des compétences, que ce soit pour apprendre à jouer au basketball ou tout simplement pour s'amuser. Les trente dernières minutes sont toujours consacrées à une partie. Les lundis du 8 juillet au 26 août	18 h à 19 h (9 à 11 ans) 19 h 15 à 20 h 15 (12 à 15 ans Section 1) Les mardis du 9 juillet au 27 août 18 h à 19 h (6 à 8 ans) 19 h 15 à 20 h 15 (12 à 15 ans Section 2) Lieu : extérieur du Pavillon de Saint-Ignace (1, rue du Parc).	Antoine Elie (Pogo) animationpogo@gmail.com 450 807-5679 animationpogo.com	120 \$ + taxes
LIGUE DE PÉTANQUE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE COTEAU-DU-LAC	Aucune inscription requise. Présentez-vous sur place. Vous devez avoir votre équipement.	Du 6 mai au 30 août Lundi, mercredi et vendredi à 13 h 30 et 19 h (quand les soirées seront plus chaudes) En cas de pluie, l'activité est annulée. Terrains de pétanque du Parc Wilson	André Leduc 450 763-1990	Gratuit
MULTISPORTS 2 à 10 ans Avec l'équipe 7 Sports Venez jouer dehors et essayer un sport différent chaque semaine.	Les sports pratiqués : football, gymnastique, cricket, soccer, tchoukball, golf, frisbee et plus.	Samedi 15 juin au 3 août Lieu : terrain extérieur derrière le Pavillon Saint-Ignace (1, rue du Parc) Heures : 9 h à 9 h 40 : 2 à 4 ans (parent-enfant) 9 h 50 à 10 h 40 : 4 à 6 ans 10 h 50 à 11 h 40 : 7 à 10 ans	Robin Lalonde 514 717-2787 info@7sports.info app.eventnroll.com/fr/billetterie/achat-de-billet/1834/9056	139 \$ + taxes
YOGA Vous cherchez à trouver la paix intérieure, à renforcer votre corps et à libérer le stress de la vie quotidienne? Participez au cours de yoga hebdomadaire.	Tous Vous devez apporter votre tapis.	Mardi 19 h à 20 h Du 25 juin au 13 août	Derrière le stationnement de la Caisse Desjardins Aucune inscription requise Présentez-vous sur place Stéphane Verkempinck sverkempinck@gmail.com	Gratuit

Parcs, espaces verts et jeux d'eau de Coteau-du-lac

AVEZ-VOUS EXPLORÉ NOS PARCS?

La Ville de Coteau-du-Lac abrite 17 parcs et deux vastes espaces verts. Chaque parc est classé selon une typologie spécifique basée sur divers critères comme la taille, l'emplacement et la disponibilité d'installations sportives et récréatives.

Saviez-vous qu'en 2023, le parc de quartier Jean-Baptiste l'Étourneau a bénéficié d'une rénovation majeure? N'hésitez pas à aller le visiter : 21, rue Le Boisé (District 5 - Julien-Cuierrier).

Pour découvrir tous nos parcs, consultez notre site web : coteau-du-lac.com. N'oubliez pas de nous suivre sur notre page Facebook pour en savoir plus. Pendant l'été, nous vous présenterons chacun d'entre eux!



CAMP DE JOUR ANIMA-JEUNES

Soirée d'information

11 juin 2024 - 19 h à 20 h

Centre communautaire Wilson - 2, rue Georges-Jules-Beaudet

L'équipe dynamique du camp de jour Anima-Jeunes est ravie d'inviter les parents à une soirée d'information! Joignez-vous à nous pour découvrir en détail le fonctionnement du camp, rencontrer quelques membres de notre équipe et obtenir des réponses à toutes vos questions.

Cette soirée conviviale est ouverte à tous, même aux enfants, car nos animateurs seront là pour organiser des jeux et garantir une ambiance ludique et enrichissante pour tous!





PARC-O-TRICOT

Activité d'été des artisanes du Cercle de Fermières DES-PHARES

Tous les lundis de 13 h à 16 h (sauf les jours de pluie)

Juin : Parc Réjean Boisvenu. 139, rue Adrien-Rouleau, Les Coteaux

Juillet : Parc Wilson. 4, rue Principale, Coteau-du-Lac

Août : Parc Desjardins-Millénaire. 1004, rue Principale, Saint-Zotique

TISSAGE

Inscriptions en cours, 4B, rue principale, Coteau-du-Lac

Pour informations : Monique Krick - 450 763-2518

CERCLE DES FERMÈRES DES-PHARES



Les Cercles
de Fermières
du Québec

À la recherche de loisirs ou d'activités? Venez découvrir le plus grand rassemblement de femmes au Québec. Par le biais de leurs actions et de leurs diverses œuvres de bienfaisance, elles améliorent

les conditions de vie des femmes et des familles, préservent et transmettent le patrimoine culturel et artisanal afin de lutter contre l'isolement des femmes.

Elles vous convient à participer à des activités d'arts textiles telles que l'apprentissage du tricot, du tissage, de la couture, du scrapbooking, du bricolage, de la cuisine, des moments conviviaux et bien d'autres encore. Leur objectif est de partager leurs connaissances et leurs passions.

Pour informations : Rita Riendeau Lessard, présidente - 450 807-8887 - presidente-des-coteaux@outlook.com.



DÉCOUVREZ NOS JEUX D'EAU

Venez-vous rafraîchir et vous amuser avec nos installations élaboussantes.

Parc Henri-Paul-Desforges : 231, chemin du Fleuve

Parc Paul-Stevens : 4, chemin Saint-Emmanuel

LES MERCREDIS FESTIFS SPECTACLES DE MUSIQUE GRATUITS DÈS 19 H

Scène extérieure du Pavillon Wilson, 4B, rue Principale

03 juillet - Lise Dumont en spectacle - Variété

17 juillet - Pat Cadillac et Oli Hollyday - Années 50

31 juillet - Cécile & Richmond - Variété

14 août - All 4 Blues Band - Blues

Informations : **450 763-5822, poste 222**

CÔTEAU-DU-LAC, UN LIEU DE DE PASSAGE SUR LE SAINT-LAURENT

Renseignements généraux

Le lieu historique national de Coteau-du-Lac sera ouvert du mercredi au dimanche et les jours fériés, du samedi 15 juin au lundi 2 septembre 2024, de 10 h à 17 h.

Itinéraire suggéré

Commencez votre visite par un arrêt au centre d'interprétation où un guide vous accueillera pour admirer la maquette du fort et vous proposera des activités extérieures. Vous pourrez également en apprendre davantage sur l'histoire et l'archéologie du lieu. Ensuite, dirigez-vous vers le blockhaus octogonal. Suivez le circuit du papillon et découvrez la nature environnante en parcourant le jardin archéologique.



Faites une pause dans l'aire boisée en bordure des rapides pour vous détendre et admirer le paysage ou profitez-en pour faire un pique-nique au bord du fleuve Saint-Laurent. Terminez votre visite par un arrêt au jardin des monarques.

Programmation et événements à venir en 2024

Le 1^{er} juillet, venez célébrer la Fête du Canada au lieu historique national de Coteau-du-Lac, un événement incontournable de la région. Prenez part aux activités gratuites de 10 h à 17 h. Des activités spéciales auront lieu de 13 h à 17 h : rallye, animation, jeux, gâteau (à 15 h) et danse folklorique.

Les 6 et 7 juillet, entre 10 h et 15 h, venez à la rencontre de reconstitueurs historiques pour en apprendre davantage sur la vie dans un campement militaire au XVIII^e siècle.

Le 13 juillet, venez souligner la Journée des lieux patrimoniaux. Les visiteurs seront invités à faire un arrêt au blockhaus pour prendre une photo souvenir avec des accessoires et des costumes d'époque. L'activité « Les tiroirs de l'histoire » sera présentée toute la journée, de 10 h à 17 h.

Le 9 août, de 9 h 30 à 12 h, participez à l'Archéotour à vélo. Il s'agit d'une visite guidée à vélo le long du canal de Soulanges, en collaboration avec le parc régional du canal de Soulanges. Réservation requise et frais applicables.

Directives à l'intention des visiteurs :

- un stationnement est réservé aux visiteurs du lieu et aux véhicules autorisés.
- les visiteurs sont responsables de ramasser leurs déchets et de nettoyer leur lieu de pique-nique.
- la baignade et l'accès à l'eau pour toute activité nautique ne sont pas autorisés au lieu historique national de Coteau-du-Lac en raison des forts courants et des niveaux d'eau variables.
- une protection contre les tiques est recommandée car le lieu est situé en bordure de végétation.

Pour toute question ou information, veuillez nous contacter par courriel ou téléphone : pc.coteau.pc@canada.ca ou 450-763-5631. Au plaisir de vous divertir cet été !



BIBLIOTHÈQUE

JULES - FOURNIER

3, rue du Parc | 450 763-2763 | coteau-du-lac.com

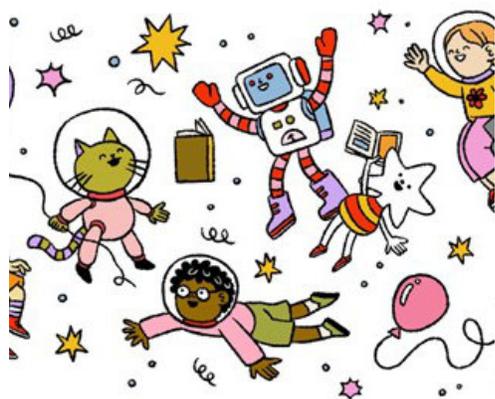
 [bibliothequejulesfournier](https://www.facebook.com/bibliothequejulesfournier)

Lundi au mercredi : 10 h à 20 h

Jeudi et vendredi : 10 h à 17 h

Samedi et dimanche : Fermée

N'oubliez pas que vous pouvez accéder à une multitude de ressources et de plateformes numériques gratuites en utilisant votre code d'utilisateur de la bibliothèque. Vous y trouverez des sites éducatifs et d'aide-académique pour les enfants, des encyclopédies, des magazines tels que « *Protégez-vous* », des cours de langue, etc. De plus, vous avez accès à un catalogue comprenant un millier de titres téléchargeables. Consultez notre catalogue sur bibliotheque.coteau-du-lac.com.



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Inscriptions dès le 25 juin

Joignez-vous au Club de Lecture d'été TD! En vous inscrivant, recevez un magnifique bracelet en argent unisexe. Chaque semaine, ajoutez-y une nouvelle breloque lors de votre visite à la bibliothèque! Vous pourriez également gagner des prix en atteignant votre objectif de lecture hebdomadaire!

Profitez de nos 7 activités excitantes et du thème de cette année « 3,2,1, décollage! » Enfilez votre costume d'astronaute et plongez dans une aventure estivale spatiale sur notre sentier des contes, avec *Plus noir que la nuit* de Chris Hadfield.

HEURES DU CONTE DANS LE PARC

Du 8 juillet au 5 août

Rejoignez-nous chaque lundi tout au long de l'été dans la tente à lire derrière la bibliothèque pour des heures du conte spécialement conçues pour les enfants de 2 à 5 ans! De 10 h 30 à 11 h 30, plongez dans des histoires captivantes et des aventures magiques. Veuillez noter que l'activité sera annulée en cas de pluie. Les sessions auront lieu du 8 juillet au 5 août. Ne manquez pas ce rendez-vous enchanté!



JEUX DE SOCIÉTÉ

À partir du 26 juin

Cet été, nos jeux de société seront disponibles en tout temps! Que vous cherchiez à vous rafraîchir ou à échapper à la pluie, venez vous amuser avec nous.

PARC OSCAR-DUNN : UNE PLONGÉE DANS L'HISTOIRE



Un havre de paix sur la rue Legros le long de la Rivière Delisle offre un moment de détente sur la balançoire installée là, permettant ainsi d'écouter le bruit apaisant de l'eau qui coule lentement tout en réfléchissant aux paroles d'Oscar Dunn. Il affirmait que nous devons continuer à être français, car devenir anglais reviendrait à se mettre à la remorque des colonies voisines ; demeurer français, c'est fonder une nation. Ces propos ont été tenus en 1870.

Oscar Dunn est né le 14 février 1845 à Coteau-du-Lac, fils de William Oscar Dunn et de Marie-Anne Mathilde, et petit-fils de Godefroy Beaudet, notable à l'origine de la fondation de la paroisse de Coteau-du-Lac. Il était également le neveu de Georges-Jules Beaudet, premier maire de Coteau-du-Lac. Il a

épousé Marie-Mathilde Leblanc à Montréal le 5 septembre 1876.

Il a fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et, même pendant ses années d'école, il collaborait au Courrier de Saint-Hyacinthe. Journaliste, il a dirigé le Courrier de Saint-Hyacinthe de juin 1866 à mars 1868, et a collaboré à différentes publications tout au long de sa vie. Bien qu'il ait été tenté par la politique en 1874 et 1875, il n'a jamais été élu. En 1875, il est devenu fonctionnaire à Québec, d'abord en tant que rédacteur du Journal de l'instruction publique jusqu'en 1879, puis au secrétariat du département de l'Instruction publique (l'ancêtre du ministère de l'Éducation). Il est décédé subitement le 15 avril 1885 à l'âge de 40 ans, au Club de la garnison de Québec.

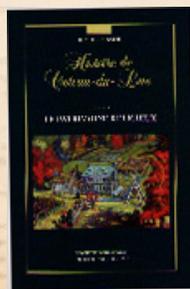
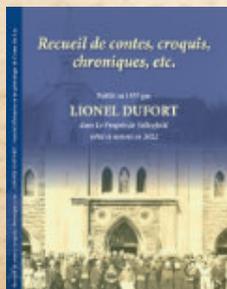
Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment « Pourquoi nous sommes français » en 1870, « L'Union de partis politiques dans la province de Québec » en 1874, « Dix ans de journalisme » en 1876, « Manuel de dessin industriel à l'usage des maîtres d'écoles primaires » en 1877, « Lecture pour tous » en 1878, « Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada » en 1880, ainsi que « Une disparition mystérieuse » en 1884, publié sous le pseudonyme de Charles de Soulanges.

Source : Dictionnaire biographique du Canada, biographi.ca/fr/bio/dunn_oscar_11E.html

PROCUREZ-VOUS LES LIVRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE COTEAU-DU-LAC

Disponible au :
4A, rue Principale à Coteau-du-Lac
514 926-4161

societedhistoirecoteaudulac@gmail.com
societedhistoire-coteau-du-lac.com



NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

342, chemin du Fleuve
450 763-5822
coteau-du-lac.com

 [coteaudulac](https://www.facebook.com/coteaudulac)

Horaire d'été

Du 6 mai au 11 octobre 2024

Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30
(ouvert sur l'heure du dîner)

Vendredi : 8 h à midi

GARAGE MUNICIPAL

20, chemin de la Rivière-Delisle Nord
450 763-5822, poste 242

Horaire d'été

Du 6 mai au 11 octobre 2024

Lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et
de 12 h 45 à 16 h 30

Vendredi, de 8 h à midi

BIBLIOTHÈQUE JULES-FOURNIER

3, rue du Parc | 450 763-2763
coteau-du-lac.com

Catalogue : bibliotheque.coteau-du-lac.com

 [bibliothequejulesfournier](https://www.facebook.com/bibliothequejulesfournier)

Horaire d'été

Du 3 juin au 2 septembre 2024

Lundi au mercredi : 10 h à 20 h

Jeudi et vendredi : 10 h à 17 h

LIGNE 311 - ACCESSIBLE 24/24 ET 7/7

Composez le 311 en tout temps pour
un appel non urgent concernant la
voirie, la chaussée ou bris d'aqueduc.

Ligne 211 - ACCESSIBLE 7/7 DE 8 H À 18 H

Service d'information et de référence
permettant d'être informés rapidement
sur les ressources socio-communautaires
de proximité pouvant aider à se sortir
d'une situation précaire (dépannage
alimentaire, logement, transport
d'accompagnement, aide à la recherche
d'emploi, soutien pour les aînés, etc.).

Ligne 911

Pour vos appels nécessitant une
intervention d'urgence : ambulance,
policier, pompier.

